

Monsieur le ministre,

Au nom des infirmiers et des infirmières qui travaillent au quotidien dans les entreprises auprès des travailleurs, je voudrais vous remercier d'être présent au lancement de la formation infirmier en santé au travail.

C'est une étape importante pour nous.

L'entreprise est une microsociété dans laquelle homme et femme interagissent. Et le souhait de chacun est d'y être bien. De gagner sa vie pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille, d'exercer son métier dans un environnement sûr, convivial, en harmonie avec ses valeurs et celles de l'entreprise.

Cette microsociété, s'intègre dans un monde qui se complexifie et évolue rapidement. Qui sollicite l'humain bien au-delà d'une journée de travail. Les nouvelles technologies, entre autres, font évoluer les métiers, qui impactent le concept de service aux personnes, et entraînent l'adaptation conjointe des personnes et des industries.

L'équilibre vie professionnelle – vie privé est fragile et doit retenir toute notre attention.

C'est dans ce contexte que les professionnels de la santé qui sont présents dans les entreprises ont une plus-value et peuvent contribuer à préserver et promouvoir la santé physique et mentale des travailleurs. Eviter que des maladies professionnelles n'apparaissent ou que des accidents se produisent.

Pour les infirmières en santé au travail, un changement de mentalité doit s'opérer, pour mettre en valeur leur métier. Il est nécessaire de reconnaître que l'infirmière a les compétences pour évaluer les besoins fondamentaux de l'être humain et l'accompagner dans le maintien et la prise en charge de sa santé au sein de l'entreprise.

Force est de constater que l'infirmière en santé au travail est un acteur de première ligne, bien souvent livrée à elle-même. En bénéficiant d'une formation complémentaire adaptée et grâce à son expertise, elle pourra améliorer ses interventions sur le terrain et orienter au mieux le travailleur vers une deuxième ligne, voir un autre intervenant de l'équipe pluridisciplinaire.

Pour que cette prise en charge puisse se faire, l'infirmière a besoin de se former au monde du travail et à l'impact des risques professionnels sur la santé.

Les entreprises ont besoin des infirmières en santé au travail et les infirmières en santé au travail ont besoin d'être intégrées à leur juste valeur dans les équipes pluridisciplinaires au sein de celles-ci.

Et enfin,

Mettre l'accent sur la santé et la prévention dans les structures extra-hospitalières comme l'entreprise, c'est œuvrer à une politique de santé globale de la population en Belgique. Les infirmières en santé au travail sont à même de participer à cette politique de prévention.

Pour que ceci puisse être implémenté dans le monde du travail, il est essentiel que le législateur reconnaisse et consolide ses différents aspects.

Monsieur Dermagne, les infirmiers et les infirmières en santé au travail comptent sur vous.